

## À TOUS LES MEMBRES

LE SYNDICAT ORGANISE UNE SESSION D'ÉDUCATION QUI AURA LIEU LES **22, 23 ET 24 MARS 2013** À L'AUBERGE ESTRIMONT SUITES & SPA, 44, AVENUE DE L'AUBERGE, ORFORD (QC) J1X 6J3, [www.estrimont.ca](http://www.estrimont.ca), TÉLÉPHONE : 819 843-1616.

Voici les quatre (5) cours offerts lors de cette session :

### LA DÉLÉGUÉE SYNDICALE ET UN VOLET SUR LA CONVENTION COLLECTIVE :

**Contenu** : Cette session de formation a pour objectif de fournir aux déléguées les outils de base pour effectuer un travail syndical.

Lors de cette formation on apprend à connaître le mouvement syndical, le rapport avec les membres, régler les problèmes immédiats en lien avec les ressources de notre Syndicat. **Comment mieux obtenir et faire respecter les droits prévus par la convention collective** - Un bloc incluant plusieurs clauses importantes de la convention collective, leur interprétation et leur application dans la vie de tous les jours dans chacun des milieux de travail de la Banque. On développera par des cas pratiques de situations au travail.

**A qui s'adresse ce cours?** Toutes les personnes déléguées, leur remplaçante ou une personne syndiquée qui voudrait devenir déléguée syndicale.

### SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

**Contenu** : Cette session de formation nous amène à une réflexion sur les atteintes à la santé et sécurité des membres dans nos milieux de travail et sur l'action syndicale; nous abordons également les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Lors de cette formation on explique les causes et les symptômes, on apprend à comprendre et à expliquer les lois (exemple : le programme de prévention des risques et la prévention de la violence dans le lieu de travail) qui nous protègent ainsi qu'à régler les problèmes en lien avec les ressources de notre Syndicat.

**A qui s'adresse ce cours?** Toute représentante en santé et sécurité, toute personne syndiquée qui siège à un comité local en santé et sécurité, toute personne qui voudrait devenir représentante en santé et sécurité.

### PRENDRE EN MAIN SA RETRAITE :

**Contenu** : Le moment de prendre sa retraite est toujours « spécial » car il est accompagné de joie, anxiété, réorganisation financière et de nombreux projets...

Ce cours est l'occasion d'échanger sur la réalité de la retraite et d'obtenir une multitude d'informations pratiques sur l'organisation du temps, la santé, les régimes publics, notre régime de retraite, testament, les impôts et autres. Il s'agit d'un moment privilégié qui permet de mieux décider des conditions de sa retraite.

### PARTICIPEZ-Y AVEC VOTRE CONJOINT(E)

**A qui s'adresse ce cours?** Toute personne syndiquée intéressée à mieux se préparer à la retraite. Note : Si nous recevons trop de demandes d'inscription, nous favoriserons les personnes qui sont à plus de deux ans de leur retraite.

### APPROCHE EN SITUATION DE CONFLIT :

**Contenu** : Ce cours vise à outiller les membres et aborde les différentes démarches de résolution de conflits. Il permet de se questionner sur les causes et les conséquences de ces conflits issus de nos milieux de travail. De plus, il détermine les actions à prendre afin d'agir syndicalement pour contrer ces conflits.

**A qui s'adresse ce cours?** Toutes les personnes syndiquées.

**Préalable** : Avoir suivi le cours « La déléguée syndicale ».

### HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE DE BASE :

Ce cours vise à renseigner les personnes déléguées relativement aux nouvelles dispositions de la *Loi sur les normes du travail* et leur implication en santé et sécurité au travail. Les personnes participantes se pencheront sur la démarche syndicale à mettre en place afin de régler les cas de harcèlement et pour les prévenir. Ce cours est donné par le SEPB-Québec (groupe multi-unités).

**A qui s'adresse ce cours?** Toutes les personnes syndiquées.

**Préalable** : Avoir suivi le cours « La déléguée syndicale ».

## À SAVOIR

- ❖ Chambre en occupation double
- ❖ Souper vendredi le 22 mars 2013 à compter de 17 h
- ❖ 0,40 \$ du kilomètre (covoiturage obligatoire)
- ❖ Si vous avez besoin de transport ou d'information supplémentaire, contactez François Leduc au 514.522.0434 poste 222 ou au 1.800.561.7372
- ❖ Le nombre de places est limité

## INSCRIPTION

(Veuillez compléter et faire parvenir par courrier interne au Syndicat ou par télécopieur : 514.528.7380)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Succursale/Direction : \_\_\_\_\_ # d'employée : \_\_\_\_\_

Téléphone : Travail : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Maison : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Courriel personnel (**requis**) : \_\_\_\_\_

Conditions particulières :

- Allergies alimentaires : Oui , précisez \_\_\_\_\_
- Fumeur/fumeuse : Oui  Non
- Autres, précisez \_\_\_\_\_

Choisissez votre formation :

<input type="checkbox"/>	<b>LA DÉLÉGUÉE SYNDICALE ET CONVENTION COLLECTIVE</b> Du vendredi 22 mars à 15 h jusqu'au dimanche 24 mars à 12 h 30
<input type="checkbox"/>	<b>SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b> Du vendredi 22 mars à 19 h jusqu'au dimanche 24 mars à 12 h 30
<input type="checkbox"/>	<b>PRENDRE EN MAIN SA RETRAITE</b> Du vendredi 22 mars à 13 h jusqu'au dimanche 24 mars à 12 h 30 Date prévue de votre retraite : _____ Date de naissance : _____ Je participerai à la formation seul(e) <input type="checkbox"/> avec conjoint(e) <input type="checkbox"/> → <b>Coût pour conjoint(e) : 347 \$ + taxes</b> (incluant la formation, les repas, les collations et l'hébergement)  Nom du/de la conjoint(e) (s'il y a lieu) : _____ Votre conjoint(e) est-il/elle à la retraite? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <b>S'il n'y a pas suffisamment de place pour que votre conjoint(e) assiste à la formation, voulez-vous y participer seul(e)?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<b>APPROCHE EN SITUATION DE CONFLIT</b> Du vendredi 22 mars à 19 h jusqu'au dimanche 24 mars à 12 h 30
<input type="checkbox"/>	<b>HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE DE BASE</b> Du vendredi 22 mars à 10 h 15 jusqu'au dimanche 24 mars à 12 h 00

**Note :** Nous communiquerons avec vous pour les libérations syndicales, si applicables.